

# Resap 56. Nouveau réseau métier

• **SERVICES À LA PERSONNE** 18 professionnels des services à la personne du Morbihan se constituent en association, Resap 56. Objectif : mutualiser les moyens et les coûts.

Un nouveau réseau vient de voir le jour. Resap 56 fédère sur le Morbihan les entreprises de services à la personne. Une filière qui se structure et qui tente de mutualiser les moyens humains et financiers pour se faire connaître. 18 professionnels constituent déjà le cœur de cette association.

## Structurer une filière en plein développement

La filière services à la personne concerne 23 métiers parmi lesquels le ménage, le jardinage, le bricolage, l'informatique à domicile, la garde d'enfants, le soutien scolaire et l'aide au maintien à domicile des personnes dépendantes. Les entreprises privées représentent seulement pour 3 à 4 % de parts de marché. 16 % des heures réalisées sont faites par des associations ou structures communales et 80 % le sont de gré à gré. Le particulier étant l'employeur. « Reste la grande inconnue du travail au noir », rappelle Joël Fouillé, directeur de Junior Senior à Vannes. Et pourtant, la filière se professionnalise de plus en plus, commence à trouver son rythme de croisière. « Nous étions à peine dix à quinze entreprises il y a seulement huit ans », se souvient Fabrice Rivaille, directeur d'Adhap Services à Vannes. Aujourd'hui, la filière services à la personne dans le Morbihan compte un potentiel de 300 entreprises, majoritairement indépendantes. « L'idée



Fabrice Rivaille (Adhap Vannes), Patrice Le Ray (Kangourou Kids), Didier Malatray (Obug) et Joël Fouillé (Junior Senior), constituent le bureau de la nouvelle association Resap 56 fédérant les professionnels des services à la personne.

est de favoriser l'intermédiation entre les besoins des particuliers et les offres que nous proposons », explique Fabrice Rivaille.

## Groupement d'employeurs

Constituée pour permettre la réflexion et l'échange sur les bonnes pratiques managériales à adopter dans cette filière, l'association travaille également sur la fidélisation de ses équipes. Ensemble, les entreprises de services à la personne s'apprennent donc à mutualiser leurs moyens en matière

de ressources humaines. « Nous avons les mêmes problématiques : un turn over important, un temps partiel souvent imposé et une volonté de professionnaliser le métier », reprend Joël Fouillé également trésorier de l'association. Resap 56 pourra également servir de groupement d'employeurs permettant ainsi l'emploi à temps plein en CDI de certains salariés. « Ce sera en effet une de nos missions, avec la mise en place de formations », complète Patrice Le Ray, élu président de Resap

56.

## Entité bannière

Le réseau est désormais une entité bannière regroupant les professionnels des services à la personne afin de créer de nouveaux outils de communication. « Nous pouvons être concurrents et nous associer, c'est une force supplémentaire », poursuit le directeur d'Adhap Services de Vannes. Un site internet doit être créé prochainement.

Violaine Pondard

Le journal des entreprises

## VOTRE FORMULE D'ABONNEMENT

(89,70€ TTC)

75€ HT

1 EDITION PENDANT 1 AN

(137,54€ TTC)

105€ HT

2 EDITIONS PENDANT 1 AN



La parution mensuelle et sa version PDF (11 N°/an)



Les 6 Hors série



L'accès complet au site

## Je m'abonne aux éditions suivantes :

- 22  29  31  33  35  38  42  44  49  
 54  56  57  67  68  69  72  76  
 Provence - Côte d'Azur  Nord - Pas de Calais

75€ HT (89,70€ TTC) l'abonnement annuel

à partir de 2 éditions : 40€ HT (47,84€ TTC)

l'édition qualitative